

Réf: Dossier N° 046921

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKAMON TRANSPORT » en abrégé « AT »

Siège social Bonoua, Bonoua, BONOUA Begneri, Lot 200, Ilot 27
BIS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/03/2022, et enregistrés le 11/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKAMON TRANSPORT » en abrégé «
AT »

Objet : Transport de marchandises et de biens à Abidjan et d'Abidjan vers les villes de l'intérieur.

Il s'agit de mettre à la disposition des entreprises et des personnes des camions pour transporter des marchandises et effectuer des déménagements.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Bonoua, Bonoua, BONOUA Begneri, Lot 200, Ilot 27 BIS

Dirigeant(s) : M ANGBONON AKA PATRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01710 du 29/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13480/GTCA/RC/2022 du 29/03/2022

Pour Avis

Le CEPICI

